

Désignation de l'entreprise : SAS A&A PARTNER RH

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 73 RUE FRANCOIS MERMET

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Durée de l'exercice précédent* 1 2

N° SIRET* 8 9 1 8 6 6 5 6 8 0 0 0 1 9

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 5		N-1 3 0 0 9 2 0 2 4			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 308	AU	30 731	4 577	7 187		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW					
	Participations	CS		CT					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières*	BH		BI						
TOTAL (II)		BJ	35 308	BK	30 731	4 577	7 187		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	319 681	BY	9 374	310 307	304 327		
	Autres créances (3)	BZ	74 609	CA		74 609	56 459		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	212 774	CG		212 774	263 128		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 690	CI		1 690	7 253		
	TOTAL (III)	CJ	608 754	CK	9 374	599 380	631 167		
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW							
COMPTES DE RÉGULARISATION	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM							
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	644 062	1A	40 105	603 958	638 354		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Cegid Quadrin

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 999028 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS A&A PARTNER RH

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :73...8.93.....)		73 893	73 893
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	)		
	Réserve légale (3)		7 389	7 389
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	)	2 979	3 377
	Report à nouveau			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 018	64 602
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées *			
	TOTAL (I)		86 279	149 261
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		42 000	25 000
	Provisions pour charges			
	TOTAL (III)		42 000	25 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		391	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	)		
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		201 962	307 225
	Dettes fiscales et sociales		143 268	114 450
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		130 057	22 418
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			20 000
	TOTAL (IV)		475 679	464 093
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		603 958	638 354
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		475 679	464 093
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 603 957.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 290 231.69 Euros et dégageant un bénéfice de 2 017.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La SAS A&A PARTNER RH entre au 01/10/2025 dans le périmètre d'intégration fiscale constitué au 01/10/2023 par la SAS Arthaud & Associés Group qui est à la tête du groupe fiscal.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	12 027		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 329		
TOTAL	40 356		
TOTAL GENERAL	40 356		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			12 027	12 027
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 048	23 281	23 281
TOTAL		5 048	35 308	35 308
TOTAL GENERAL		5 048	35 308	35 308

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		7 094	1 204		8 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		26 075	1 405	5 048	22 433
TOTAL		33 169	2 609	5 048	30 731
TOTAL GENERAL		33 169	2 609	5 048	30 731
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 204				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 405				
TOTAL	2 609				
TOTAL GENERAL	2 609				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	25 000	17 000			42 000
TOTAL	25 000	17 000			42 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 833	3 541			9 374
TOTAL	5 833	3 541			9 374
TOTAL GENERAL	30 833	20 541			51 374

Dont dotations et reprises d'exploitation		20 541			
---	--	--------	--	--	--

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges constatent l'intégralité des risques et charges :

- résultant d'obligations existant à la clôture,
- dont il est probable qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice des tiers sans contrepartie au moins équivalente.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	11 249	11 249	
Autres créances clients	308 432	308 432	
Impôts sur les bénéfices	21 493	21 493	
Taxe sur la valeur ajoutée	51 316	51 316	
Débiteurs divers	1 800	1 800	
Charges constatées d'avance	1 690	1 690	
TOTAL	395 980	395 980	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	39 1	39 1		
Fournisseurs et comptes rattachés	201 962	201 962		
Personnel et comptes rattachés	47 795	47 795		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 872	32 872		
Taxe sur la valeur ajoutée	59 962	59 962		
Autres impôts taxes et assimilés	2 639	2 639		
Autres dettes	130 057	130 057		
TOTAL	475 679	475 679		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1. 0000	73 893			73 893

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Néant.

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Néant.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées suivant la méthode de l'avancement qui tient compte du pourcentage d'avancement des travaux et comptabilisées soit en produits constatés d'avance, soit en factures à établir. Les frais financiers sont exclus. Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 68 510
Total	1 68 510

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	391
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 931
Dettes fiscales et sociales	41 946
Autres dettes	125 170
Total	254 439

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 690
Total	1 690

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	1
Total	6

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	19 613	5 213
Résultat exceptionnel (hors participation)	- 17 500	- 4 375
Résultat comptable (hors participation)	2 018	838

La société bénéficie d'un crédit impôt mécénat de 743 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 3.70 %,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les employés,
- âge conventionnel de départ : 64 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 6 592 euros au 30-09-2025.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/ 09/ 2021	30/ 09/ 2022	30/ 09/ 2023	30/ 09/ 2024	30/ 09/ 2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	73 893	73 893	73 893	73 893	73 893
Nbre des actions ordinaires existantes	73 893	73 893	73 893	73 893	73 893
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	627 706	959 265	885 706	1 118 605	1 290 232
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	89 573	88 715	89 925	120 742	25 263
Impôts sur les bénéfices	23 865	21 726	21 094	21 348	95
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	62 120	62 484	64 176	64 602	2 018
Résultat distribué		59 013	59 000	60 000	65 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0. 93	0. 91	0. 93	1. 35	0. 34
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0. 84	0. 85	0. 87	0. 87	0. 03
Dividende distribué à chaque action		0. 80	0. 80	0. 81	0. 88
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	154 265	214 414	171 933	226 906	295 272
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	56 524	71 225	66 543	84 959	129 651

A&A PARTNER RH
Société par actions simplifiée
au capital de 73 893 euros
Siège social : 73, rue François Mermet, 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
891 866 568 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 2 017,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 017,95 euros
Auquel est ajouté un prélèvement sur le compte « autres réserves »	2 978,86 euros -----
<i>Soit un montant total de sommes distribuables s'élevant ainsi à</i>	<i>4 996,81 euros</i>
Distribué en totalité à titre de dividendes Soit environ 0,067 euros par action	4 996,81 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard dans les neuf mois de la clôture de l'exercice.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 996,81 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Certifié conforme
La Présidente